

---

## La variation phonétique en français langue seconde au niveau universitaire avancé

Alain Thomas

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/aile/1014>

DOI : 10.4000/aile.1014

ISSN : 1778-7432

### Éditeur

Association Encrages

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 101-121

ISSN : 1243-969X

### Référence électronique

Alain Thomas, « La variation phonétique en français langue seconde au niveau universitaire avancé », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 17 | 2002, mis en ligne le 25 août 2008, consulté le 19 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/aile/1014> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aile.1014>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 décembre 2022.

Tous droits réservés

---

# La variation phonétique en français langue seconde au niveau universitaire avancé

Alain Thomas

---

## 1. Introduction

- 1 Bien qu'on s'accorde généralement pour reconnaître que les étudiants qui passent un an dans un pays étranger améliorent leur connaissance de la langue de ce pays, on sait en fait bien peu de choses sur la nature exacte de leurs progrès linguistiques. Comme le remarque Barbara Freed dans un survol de la question, « no study has yet described a range of linguistic variables (phonologic, syntactic and/or semantic), sociolinguistic and discourse features, that may be influenced as a result of a study abroad experience » (1995 :16).
- 2 Pour tenter de combler cette lacune, du moins pour le français, nous avons entrepris une recherche empirique portant sur les progrès linguistiques accomplis en français langue seconde par deux groupes d'étudiants avancés ayant passé leur troisième année universitaire soit en France (groupe expérimental) soit dans le sud de l'Ontario (groupe témoin). L'enquête tentait d'autre part, outre la dimension expérimentale mentionnée ci-dessus, de dresser un tableau des compétences et des faiblesses de nos étudiants avancés de français, à des fins correctives et pédagogiques.
- 3 Plutôt que de traiter des erreurs élémentaires — qui sont largement maîtrisées à ce niveau (voir Thomas, 1998a) — on tentera ici de faire une synthèse des résultats obtenus pour certaines réalisations phonétiques qui nous ont paru particulièrement intéressantes : le maintien de la liaison, du schwa, et du /l/ dans *il* pré-consonantique. Toutes, en effet, sont caractérisées par leur aspect nettement *variable* en français oral contemporain (présence ou absence du phénomène), par opposition à d'autres phonèmes plus stables dont l'identité ne saurait être remise en question, comme par exemple /u/ (obligatoire) ou /h/ (interdit). Leur étude permettra non seulement de

vérifier dans quelle mesure nos deux groupes de français langue seconde (FL2) se rapprochent des comportements natifs, mais elle permettra également de remettre en question la notion de norme phonétique à adopter dans notre enseignement universitaire.

## 2. Protocole d'enquête

- 4 Sept universités sud-ontariennes dotées d'un programme de français de 3<sup>e</sup> année en France ont été choisies comme source de données. Grâce à l'aimable collaboration des administrateurs responsables de ces programmes, on a pu tester près d'une centaine d'étudiants de 3<sup>e</sup> année dans des conditions quasi-identiques, puisque le test de 52 minutes, entièrement pré-enregistré – même les pauses – pouvait être administré par toute personne disposant du matériel nécessaire. Après avoir éliminé les enregistrements inutilisables, pour raisons techniques, test incomplet ou surtout absence de pré-test ou de post-test, il nous est resté 87 sujets, tous étudiants de 3<sup>e</sup> année inscrits au moins à 4 cours semestriels de français pendant l'année de l'enquête.
- 5 Pour répondre à la question principale de cette recherche (*cf.* Freed, ci-dessus), on a divisé les participants en fonction de la nature et de l'intensité de leur expérience linguistique. Alors que les sujets restés en Ontario (groupe 'témoin' de 39 étudiants) ont suivi entre 4 et 6 cours semestriels de français en milieu anglophone, les sujets partis en France (groupe 'expérimental' de 48 étudiants) en ont généralement suivi 10, et en milieu francophone. On s'attendait évidemment à ce que ces derniers fassent plus de progrès que leurs camarades restés au pays. La question étudiée ici revient donc essentiellement à documenter la nature qualitative et quantitative de ces progrès.
- 6 La partie du test utile à l'analyse phonétique présentée ici comprenait surtout une épreuve d'expression orale semi-directe d'une durée de 12 minutes, basée sur trois épreuves consécutives, qui ont fourni un corpus de plus de 190 000 mots de parole spontanée :
  - Description d'une scène de rue riche en personnages et anomalies, à partir d'un dessin de couverture du magazine *New Yorker*.
  - Description favorable de l'université de l'étudiant à des fins publicitaires en milieu francophone.
  - Autobiographie de l'étudiant, exprimée au passé.
- 7 L'analyse repose également sur la lecture de deux textes de niveau stylistique 'neutre', le premier sur la vigne et l'autre sur les personnages des albums d'*Astérix le Gaulois* qui totalisaient 441 mots. Lus deux fois par 87 sujets, cela fournit un second corpus substantiel de plus de 76 000 mots, qui sera utilisé ici pour étudier la variation lexicale dans le maintien du schwa.
- 8 Pour chacun des phénomènes considérés, nous avons noté sur des transcriptions orthographiques si la variable était réalisée ou non. En regroupant les résultats, nous sommes arrivés à des pourcentages de réalisation pour chaque style, chaque sujet, chaque groupe et pour l'ensemble des participants. Afin d'apprécier les divergences inter-groupes, nous avons utilisé le test directionnel  $z$  (pour échantillons de plus de 30 sujets). Les différences observées sont considérées significatives au niveau habituel  $p < 0,05$  quand  $z > 1,64$  (voir détails dans Butler, 1985). Précisons enfin que, pour faciliter les comparaisons, tous les pourcentages rapportés ici représentent des taux de

maintien de la variable – jamais d'élision, de chute ou de non-réalisation – y compris dans les résultats d'études antérieures, qui ont dû être adaptés en conséquence.

### 3. La liaison

#### 3.1. Généralités

- 9 La liaison est un phénomène complexe de co-articulation qui est très caractéristique de la prononciation française. Elle trouve son origine dans l'affaiblissement progressif des consonnes finales depuis l'ancien français, très incomplet devant voyelle et s'appliquant irrégulièrement selon le contexte lexico-syntaxique et socio-stylistique. Elle produit ainsi un système de tendances ayant échappé jusqu'ici à toute catégorisation rigoureuse. Les facteurs favorisant sa réalisation sont nombreux et complémentaires. Ils contribuent essentiellement à créer une relation étroite entre les mots considérés (position interne de groupe, satellites antéposés du nom ou du verbe, rapidité d'élocution, etc.), qui se concrétise par un lien phonétique en /z/, /t/ ou /n/, la plupart du temps.
- 10 Outre certains exemples cocasses d'homophonie, tels que « ton front est ceint » dans l'hymne national du Canada (avec la liaison fautive, le texte devient moins innocent...), la liaison est seule responsable de certaines distinctions de nombre dans les syntagmes nominaux (*leur ami* ~ *leurs amis*) ou verbaux (*elle arrive* ~ *elles arrivent*). Sa valeur phonologique n'est donc pas en doute. Comme, par ailleurs, sa fréquence est très élevée – elle dépasse celle de la voyelle /y/ dans nos textes – sa réalisation correcte est de toute première importance.

#### 3.2 Liaisons obligatoires

- 11 Pour quantifier nos observations, nous avons d'abord considéré comme fautive la non-réalisation ou la réalisation erronée d'une liaison obligatoire, ce dernier terme étant défini à l'aide des classifications proposées par Ågren (1973) et Malécot (1975). 7395 occurrences possibles de ce type de liaison ont été trouvées dans le corpus, ce qui démontre bien la fréquence élevée, et donc l'importance, des liaisons obligatoires. Le tableau 1 donne la liste de ces liaisons, les classifications des spécialistes là où elles sont disponibles, ainsi que les résultats obtenus à partir de nos propres observations.

Tableau 1. Réalisation de la liaison obligatoire en fonction du mot précédent (FL1 et FL2)

CATÉG.	MALÉCOT		THOMAS	
	N	%	N	%
DÉTERMIN.	621	99,5 % (art.)	2351	96,4 %
	354	93,2 % (adj.)	95	52,6 % ( <i>un_oiseau</i> )
			580	99,1 % ( <i>un_homme</i> ) [dont 28,7 % _.]
PRÉPOS. MONOSYLL.	182	98,8 %	663	95,6 %
	81	98,8 % ( <i>dans_</i> )	410	96,3 % ( <i>dans_</i> )
	76	100 % ( <i>en_</i> )	334	97 % ( <i>en_</i> )
	6	85,7 % ( <i>sans_</i> )	11	81,8 % ( <i>sans_</i> )
PRONOM PERSONNEL	860*	98,2 %*	821	96,3 %
			512	97,7 % ( <i>on_</i> )
			77	77,9 % ( <i>ils/elles_</i> )
ADVERBE MONOSYLL. [SAUF <i>pas, puis</i> ]	92*	91,3 %*	387	85,3 %
	41	92,7 ( <i>très_</i> )	184	84,8 %
			65	92,3 % ( <i>tout_</i> )
ADJECTIF	354	93,2 %	348	49,7 % (QUAL.)
			154	54,5 % ( <i>petit-s_</i> )
			28	25 % ( <i>grand-s_</i> )
			311	91 % (NUM.)
CONJONC.			64	40,6 % ( <i>quand_</i> )
Total oblig.	2667	96,9 %	7395	91,1 %

\* : Chiffres déduits du travail de Malécot, bien que non cités par l'auteur lui-même

- 12 Le tableau 1 révèle que 91,1 % des liaisons obligatoires ont été réalisées, par rapport à 96,9 % chez les Parisiens du corpus Malécot. Bien que les deux résultats paraissent relativement proches, on peut voir en considérant les liaisons obligatoires mal ou non-réalisées (8,9 % contre 3,1 %) que nos étudiants font en fait presque trois fois plus d'erreurs que les francophones dans ce domaine. Si on compare la liaison obligatoire aux autres difficultés analysées dans Thomas (1998a, même corpus), on constate qu'elle contribue à elle seule à près de 20 % de toutes les erreurs phonétiques. C'est là une proportion inquiétante pour un phénomène si répandu.
- 13 La répartition des liaisons réalisées suggère que nos étudiants ont un comportement assez proche du parler de la bourgeoisie parisienne (Malécot, 1975) pour les déterminants, les pronoms et les prépositions. Mais, si on considère l'ensemble des liaisons obligatoires non-réalisées, ils font beaucoup plus d'erreurs que les Français, notamment pour les adjectifs (surtout *grand*) et la conjonction *quand*. On remarquera que les résultats les plus faibles sont obtenus dans les cas où la consonne de liaison n'est pas la même à l'écrit et à l'oral ( $d \rightarrow /t/$ ). C'est probablement parce que, bien qu'ils sachent plus ou moins où il faut réaliser la variable, les apprenants semblent éprouver beaucoup plus de difficultés à bien choisir la consonne de liaison, quand celle-ci n'est pas conforme au modèle dominant, c'est-à-dire identique à la dernière consonne écrite du mot considéré (*ils sont /t/ arrivés en /n/ avion le premier /r/ avril*).
- 14 Notons que parmi les liaisons correctement réalisées, 8,5 % l'ont été sans enchaînement (28,7 % pour *un\_ homme*). Mais, contrairement au parler des présidents de la république analysés par Encrevé (1988), chez lesquels ce phénomène relève de l'affectation oratoire, la liaison sans enchaînement reflète généralement chez nos étudiants une hésitation devant un mot difficile (*ses\_ ennemis*) ou plus simplement une influence de la

syllabation fermée caractéristique de leur langue maternelle, l'anglais. Enfin, on relève un détail intéressant à propos de *un\_oiseau*, dont la liaison est bien moins souvent réalisée (52,6%) que dans les autres séquences Det + N. Les sujets traitent vraisemblablement *oi* comme une consonne interdisant la liaison, ce /w/ si fréquent dans leur langue maternelle et d'ailleurs importé en français dans des emprunts assez communs comme *les / waters, les / westerns*.

### 3.3. Liaisons facultatives

Tableau 2. Liaisons facultatives et interdites en fonction du mot précédent (FL1 et FL2)

CATÉGORIE	ÂGREN		THOMAS	
	N	%	N	%
<b>FACULTAT.</b>				
<i>est</i>	2569	97 %	1297	66,2 %
<i>sont</i>	279	86 %	164	51,2 %
<i>suis</i>	139	47 %	211	72,5 %
<i>était</i>	364	75 %	104	5,8 %
<i>ont</i>	381	75 %	27	29,6 %
Autres				90 réalisées
<b>INTERDITE</b>				9 réalisées

- 15 L'analyse des liaisons facultatives confirme les grandes tendances constatées pour les liaisons obligatoires. Quand la comparaison est possible (basée ici sur le corpus radiophonique d'Âgren, dont l'analyse est plus détaillée que celle de Malécot), on constate que nos étudiants réalisent encore une fois beaucoup moins de liaisons que les francophones. Enfin, la réalisation de certaines liaisons interdites apporte une nouvelle preuve du désarroi de nombreux étudiants devant ce problème phonétique complexe.

### 3.4. Discussion

- 16 Les recherches que nous venons de présenter montrent que la réalisation des liaisons dites 'obligatoires' donne lieu à quantité d'erreurs dans la prononciation des étudiants avancés, surtout hors de la catégorie 'déterminants', alors que les difficultés considérées typiques du français et souvent citées dans les manuels d'orthoépique (/y/, /ɥ/, /R/ et nasales), sont maîtrisées par la grande majorité d'entre eux (cf. Thomas, 1998a). On ne sera pas surpris de ces résultats si l'on considère la quasi-absence de la liaison dans les leçons proposées par nos manuels de FL2, et ceci à tous les niveaux du système éducatif ontarien. Pourtant, nous avons montré ailleurs (Thomas, 1998b) que ce problème peut recevoir le traitement pédagogique concret qu'il mérite.
- 17 Par ailleurs, le taux substantiel de liaisons réalisées sans enchaînement suggère une réanalyse de certaines erreurs dans le cadre plus vaste de l'enchaînement consonantique typique du français, que certains étudiants ont tendance à négliger au profit d'une séparation des mots basée sur l'écrit ou sur les tendances de la langue anglaise (par exemple *avec une amie* réalisé /av\_k-yn-ami/ au lieu de /a-vÂ-ky-na-mi/).

Une intervention pédagogique s'impose au niveau de la correction phonétique qui consiste à travailler d'abord la syllabation ouverte du français, qui s'applique à la fois à l'enchaînement et à la liaison, et à traiter ensuite cette dernière comme un cas particulier de resyllabation à droite, soumis à des contraintes entraînant une très grande variation. Cette approche serait en tout cas plus efficace que le laisser-aller habituel où, faute d'une connaissance suffisante du sujet, les professeurs comptent simplement sur l'osmose pour éliminer le problème.

## 4. Le schwa

### 4.1 Généralités

- 18 Le schwa, que nous définissons comme « tout *e* orthographique qui s'élide ou se prononce /ə/ », trouve son origine dans les voyelles atones du latin, surtout /a/, qui se sont progressivement centralisées et affaiblies, au point de disparaître complètement dans certains contextes (cf. L./rós/a/ > AF /rozə/ > FM /Roz/), comme on l'a déjà vu pour la liaison. Il remonte au moins au IX<sup>e</sup> siècle, puisqu'on en relève quelques exemples dans les Serments de Strasbourg. Son amuïssement, déjà fréquent au XIV<sup>e</sup> en position interne (*sairement* > *serment*), s'est étendu à la position post-vocalique finale à partir du XVI<sup>e</sup>, mais avec allongement compensatoire de la voyelle précédente (*aimé* ~ *aimée*), comme chez certains locuteurs belges, ardennais ou normands d'aujourd'hui. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, parallèlement à la disparition de cet allongement compensatoire, l'amuïssement du /ə/ s'est intensifié en France du nord en toute position, au point d'affecter certaines graphies sans *e* (*faisait* ~ *fsait*). En français contemporain, les statistiques disponibles (voir tableau 3) le donnent déjà majoritaire par rapport à son maintien. Mais jusqu'où cet amuïssement, qui semble « faire jeune » (Hansen, 1994 : 34), peut-il aller ? Les avis sont partagés sur une certaine stabilisation du phénomène, observée récemment en position initiale de mot (Walter, 1990 : 29, réfutée par Hansen, 1994 : 33). Ce qui est clair, en tout cas, c'est que l'érosion ne saurait aboutir à une disparition totale, qui créerait des groupes consonantiques imprononçables. La question est donc loin d'être réglée.

### 4.2. Variation contextuelle

- 19 À partir des transcriptions de ces enregistrements, on a formé un sous-corpus de contextes où le schwa pouvait être réalisé ou non. Etant donné l'importance de l'environnement phonétique et le peu d'intérêt qu'il y aurait à quantifier des phénomènes quasi-catégoriques (par exemple /ə/ final pratiquement toujours élide ou /ə/ précédé de deux consonnes, qui ne l'est presque jamais), on a seulement retenu les cas où la variation est la plus grande en FL1, en supposant qu'elle le serait également en FL2, c'est-à-dire les /ə/ médians précédés d'une seule consonne. En pratique, cela revient à analyser les monosyllabes en contexte V#Cə#C (*dans l [e] fond*) et la position interne de mot en contexte VCəC (*lent [e] ment*). Les monosyllabes consécutifs ont été comptés comme des monosyllabes uniques parce que, dans les deux cas, on a un choix binaire entre le maintien maximal de la variable (*on le dit, on me le dit*) et son élision maximale (*on l'dit, on m'le dit ou on me l'dit* – mais pas \**on m'l'dit*). Enfin on a éliminé de l'enquête tous les cas spéciaux où l'option maintien/chute était inexistante (par ex.

dans le *eu*h.. camion). On a ainsi recueilli 5419 occurrences possibles de /ə/ en V#Cə#C et 1301 en VCəC. Les pourcentages obtenus sont donc basés sur des moyennes d'occurrence de la variable allant de 12 à 62 schwas par sujet, ce qui paraît largement suffisant pour observer la variation du phénomène.

Tableau 3. Maintien de schwa en FL1 et FL2

Étude Contexte	L1 Paris Malécot 77		L1 Paris Hansen 94		L1 Orléans Delbec. 86		L1 Ontario Nadasdi 01		L2 immers. Nadasdi 01		L2 univers. Thomas, ici	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
V#Cə#C		29		32	3768	53	1169	36,6	958	92,3	5419	77,9
VCəC	379	3		0,8	4912	21,9	238	8,9	342	17,3	1301	17
Tous contextes confondus	10891	53	8657		11589	34,5	3100	28,4	3465	81,5		

20 L'analyse du tableau 3 permet de faire plusieurs remarques:

- Tous contextes confondus, le maintien du schwa est généralement minoritaire en FL1, mais majoritaire en FL2. Comme pour la liaison facultative ci-dessus, les étudiants ne sont pas assez à l'aise en langue seconde pour aller bien loin dans la suppression des segments sous-jacents.
- Dans tous les cas, /ə/ est nettement mieux maintenu dans les monosyllabes, où il contribue fortement à l'identité du mot, qu'en syllabe interne, où son apport est négligeable.
- Alors que les locuteurs de FL2 préservent aussi peu le schwa que ceux de langue première en position interne de mot, ils le maintiennent beaucoup plus qu'eux dans les monosyllabes. Cela suggère qu'ils suivent facilement le modèle français pour les mots qui ont essentiellement une seule prononciation, avec ou sans /ə/ selon le cas (*sam'di* ~ *mercredi*), mais qu'ils ont des difficultés avec les mots à variantes contextuelles, comme les monosyllabes.

### 4.3. Variation lexicale

21 Pour étudier la dimension lexicale dans le maintien de schwa, on a eu recours au corpus de lecture qui, bien que moins naturel que la parole spontanée, a l'avantage d'être plus maniable et de garantir la haute récurrence des vocables considérés. Chacun des mots retenus est en effet apparu au moins 174 fois (sauf erreur exceptionnelle de lecture), puisque les textes ont été lus 2 fois par nos 87 sujets. Les résultats de l'analyse sont d'ailleurs si probants, comme on le verra ci-dessous, qu'il a paru inutile de poursuivre plus loin l'aspect lexical de la recherche.

Tableau 4. Analyse lexicale du maintien de schwa en lecture

CONTEXTE	N	%
V#Cə#C		
<i>ce qui</i>	348	90,2
[Autres]	2784	99,9
TOTAL	3132	99,9
VCəC		
<i>changement</i>	174	0
<i>bouleversement</i>	174	9,8
<i>vigneron</i>	174	78,2
<i>certainement</i>	174	2,3
<i>jugements</i>	174	0
<i>ennemis</i>	174	58
TOTAL	1044	24,7

- 22 Les données présentées dans le tableau 4 démontrent que la variation est loin de s'arrêter au niveau des catégories contextuelles étudiées plus haut, comme l'avaient déjà noté Hansen (1994) et Walker (1996) pour le FL1. On remarque d'abord l'importance des groupes figés, dans la différence entre *ce qui*, qui admet parfois l'élosion en lecture, et les autres monosyllabes, qui ne le font pratiquement jamais. Dans le contexte interne de mot – et nous l'avons également remarqué en parole spontanée – c'est le suffixe *-ment* qui semble le plus clairement associé à la chute de la variable. Tout se passe comme si la joncture interne favorisait la chute, comme on l'a déjà noté plus haut pour la joncture externe (cf *atelier ~ donn [ent] lieu*). L'exception constituée par *vigneron* n'en est vraiment pas une si l'on considère que les étudiants ne sont probablement pas assez compétents en français pour percevoir *-ron* comme un suffixe (cf. *tâcheron, bûcheron, napperon*). C'est vraisemblablement la rareté de ce mot et la difficulté articulatoire représentée par le groupe consonantique palatale-vélaire qui expliquent le maintien élevé de /ə/ dans ce cas. Enfin, la grande différence observée dans la paire *certainement ~ ennemis*, où la variable se trouve pourtant dans un environnement identique (/enəmə/), démontre la faiblesse du facteur phonétique dans certaines circonstances. Manifestement, les facteurs dominants ici sont l'absence de suffixe dans *ennemi* et l'attraction de l'anglais *enemy*, où /ə/ est toujours maintenu. Si cette analyse lexicale rapide démontre bien une chose, c'est que la variation du schwa est quasi-infinie et que les grandes tendances dégagées dans les recherches antérieures ne constituent qu'une approche initiale à un problème particulièrement épineux.

#### 4.4. Discussion

- 23 L'étude de la variation dans la réalisation de schwa chez nos étudiants avancés de FL2 a permis de confirmer que, comme leurs camarades plus jeunes des programmes d'immersion, ces derniers ont en général un comportement intermédiaire entre un style soutenu à maintien élevé et celui du français courant, à maintien plus faible. Plus conservateurs et moins exposés au français que les francophones, ils sont

naturellement moins sensibles qu'eux au conditionnement phonostylistique de la variable, ainsi qu'à ses tendances contextuelles.

## 5. /l/ dans *il* pré-consonantique

### 5.1. Généralités

- 24 Historiquement, à cause de sa faiblesse articulatoire, le /l/ a toujours été menacé en position finale de syllabe en français. D'abord vocalisé en /u/ (*als* > *aux*, *pulmone* > *poumon*), il s'est élidé à des degrés divers à partir du XII<sup>e</sup> siècle et n'a jamais été complètement restitué, malgré les efforts des grammairiens, comme l'atteste son absence aujourd'hui en français familier dans des mots comme *table* ou *quelque*. *Il* pré-consonantique s'inscrit parfaitement dans cette évolution. La prononciation /i/ devant consonne au singulier et au pluriel, qui date du Moyen Âge, a commencé à être condamnée par certains grammairiens des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, du moins en style soutenu. Parallèlement, d'autres grammairiens ont tenté de préserver la prononciation originale, d'habitude considérée plus élégante. Manifestement sans succès puisque, depuis les années 1920, la prononciation /i/ est réputée vulgaire, bien qu'elle soit encore commune dans tous les segments de la population, même les plus éduqués. C'est là un cas très intéressant d'orthographisme, où les puristes partisans de la suprématie de l'écrit ont provisoirement réussi (voir cependant ci-dessous) à imposer une exception à la tendance générale du français à la syllabation ouverte.

### 5.2. État présent

Tableau 5. Maintien du /l/ de *il* pré-consonantique en FL1 (études ant.)

RÉFÉRENCE		SUJETS	TAUX DE MAINTIEN		
			<i>il</i> imper.	<i>il</i> pers.	<i>il y a</i>
(France)					
Paris	Malécot 75	50	23%*		28%
Paris	Laks 80	?	6%	46%	
Tours	Ashby 84	26	12%	37%	
Moselle	Armstrong 96	20	0%	2%	
(Canada)					
Montréal	Sankoff/Cedergren 76	16	3%	11%	
Ottawa-Hull	Poplack / Walker 84	60	0%	0%	

\* Cette étude ne distingue pas les deux sens de *il*

- 25 Le tableau 5 démontre tout d'abord que la règle scolaire du maintien de /l/ dans *il* pré-consonantique est plutôt mal respectée, particulièrement chez les adolescents français et au Canada, et surtout dans les milieux populaires dans ce dernier cas (0 % de maintien à Montréal). Dans ces conditions, on peut se demander si ce n'est pas à partir de la forme courte que l'on devrait dériver la forme longue (au moyen d'une règle de ré-insertion de /l/), plutôt que le contraire, comme c'est le cas habituellement.
- 26 Diachroniquement, on remarque un gouffre entre les taux de maintien relevés chez les adultes de Tours et de Paris (23-26 %) et ceux des adolescents mosellans (environ 1 %) une vingtaine d'années plus tard. Outre la possibilité peu probable d'une divergence régionale, cet écart peut refléter un changement en cours, comme le suggère Ashby

(1984), ou un marqueur stable, comme le pense Armstrong (1996). L'absence de divergences en fonction du sexe ou du style dans les études pertinentes suggère que l'écart en fonction de l'âge, noté ci-dessus et confirmé par les données d'Ashby (51-64 ans : 32 % ~ jeunes : 16 %), favorise plutôt la deuxième interprétation. La réalisation de /l/ serait alors surtout un marqueur d'éducation et de sophistication, qui s'acquiert avec l'âge et l'expérience. Cette interprétation est d'ailleurs cohérente avec l'historique du phénomène, qui montre nettement, comme on l'a vu ci-dessus, que la forme 'pleine' n'a jamais vraiment été l'apanage que des classes éduquées. Ceci dit, la différence entre les 'jeunes' de Laks (16 %) et ceux d'Armstrong (1 %) peut fort bien ajouter une dimension évolutive secondaire au statut de marqueur évoqué ci-dessus. Les jeunes d'aujourd'hui, vivant dans une société plus égalitaire et respectant beaucoup moins l'autorité que leurs aînés, s'expriment peut-être plus librement et plus vite qu'eux, ce qui favorise dans les deux cas l'élision de segments faibles comme /l/. Tout se passe comme si on retournait à la prononciation populaire d'autrefois, qui n'aurait connu des maintiens substantiels de /l/ qu'à cause d'une période de soumission à la norme scolaire, coïncidant en gros avec l'avènement de l'école obligatoire en France. Dans ce contexte, les taux de maintien quasi-nuls obtenus au Québec et en Ontario reflètent simplement la prédominance du parler populaire dans la société franco-canadienne.

- 27 Notons enfin que partout où la distinction a été faite entre les deux valeurs sémantiques de *il*, c'est l'aspect impersonnel qui a donné lieu aux taux de maintien les plus faibles. Comme l'expliquent Sankoff et Cedergren (1976), la faible charge sémantique de ce dernier est reflétée par un poids phonétique de même importance. Poussé à l'extrême, ce principe mène à l'élision complète du pronom dans des phrases comme *Faut pas y aller*, alors que \* *Doit pas y aller* (élision du *il* à valeur personnelle) reste inacceptable.

### 5.3. Variation contextuelle

- 28 Dans la mesure où les taux de maintien du pronom au pluriel sont pratiquement les mêmes qu'au singulier dans les études portant sur ce phénomène, nous avons décidé de regrouper ces deux catégories pour renforcer l'aspect statistique de nos résultats.

Tableau 6. Variation contextuelle dans le maintien du /l/ de *il* pré-cons.

CATEGORIE	N occurrences	MAINTIEN
<i>il(s)</i> personnel	738	77,9%
<i>il</i> impersonnel	4615	77,2%
TOTAL	5353	77,3%

- 29 En raison des très nombreuses occurrences de l'expression *il y a* dans l'épreuve de description d'image de notre test, la catégorie *il* impersonnel est grossièrement sur-représentée. Mais cela ne joue pas ici puisque nos sujets n'ont fait aucune différence entre les deux valeurs du pronom *il*. Ceci confirme une remarque faite précédemment sur le caractère peu nuancé de leur prononciation, par rapport aux locuteurs de FL1.
- 30 Ce qui est frappant par contre, c'est qu'ils maintiennent la variable de manière très majoritaire, tout à fait à l'opposé du comportement dominant des francophones.

L'ampleur des écarts en dit long sur l'influence du milieu académique sur nos étudiants, par rapport à celle de la francophonie réelle.

## 6. FL1 vs. FL2

Tableau 7. Performance des étudiants de FL2 par rapport au FL1

VARIABLE	N	N / sujet	% REAL. Thomas	% RÉALISATIONS [autres]
Liaison oblig.	7395	85	91,1%	96,9% (Malécot 75)
Liaison <i>est</i> _	1297	15	66,2%	71,7% (Malécot 75)
Schwa (monos)	5419	62	77,9%	29% (Malécot 77) 32% " 53% (2 autres)
<i>il</i> pré-conson.	5353	61	77,3%	25,7% (Malécot 75) 6% " 46% (3 autres)

- 31 Nous n'ignorons pas les obstacles que présente toute comparaison d'enquêtes réalisées dans des contextes différents et avec des méthodes parfois divergentes. Tout au plus peut-on les minimiser en tenant compte de plusieurs variables et en s'appuyant sur le plus grand nombre d'études portant sur elles. C'est ce que nous avons fait dans le tableau 7, qui reprend l'essentiel des résultats présentés ici et dans d'autres recherches pour chacune des variables envisagées.
- 32 Les deux colonnes de gauche montrent que nos résultats sont basés sur un nombre substantiel d'occurrences de la variable, qui ne descend jamais en-dessous de 15 par sujet. Celles de droite indiquent dans quelle mesure les variantes 'pleines' des variables choisies ont été réalisées, dans notre corpus ainsi que dans les études antérieures jugées comparables.
- 33 Deux tendances opposées se dégagent de l'analyse. D'une part, les étudiants réalisent la liaison moins souvent que le groupe témoin (ici la bourgeoisie parisienne étudiée par Malécot). D'autre part, ils réalisent les deux dernières variables **beaucoup plus souvent** que les groupes témoins. Comment concilier ces deux tendances ? Dans le premier cas, les résultats s'expliquent par la difficulté des phénomènes de coarticulation, par un débit plus hésitant peu favorable à la liaison et, d'une façon générale, par le statut d'apprenant de nos sujets, qui se définit par la réalisation imparfaite de la langue cible. On notera au passage que, bien que les écarts soient du même ordre pour les deux types de liaison, la différence est en fait beaucoup plus sensible pour les liaisons obligatoires (où nos sujets font environ trois fois plus d'erreurs que les Parisiens), que pour *est*, réalisé facultativement dans les deux enquêtes.
- 34 Dans le deuxième cas, les résultats peuvent paraître plus surprenants, puisque les apprenants de FL2 semblent mieux réaliser que les Français eux-mêmes les variantes attendues de leur prononciation. Mais sont-elles vraiment si attendues que ça ? Si on considère les enquêtes pertinentes, on s'aperçoit que le maintien de schwa et du /l/ dans *il* pré-consonantique sont devenus des comportements **minoritaires** pour la plupart des Français, comme c'est déjà le cas depuis longtemps au Québec. Par

contraste, la liaison après *est* est encore majoritaire dans la bourgeoisie parisienne et les liaisons 'obligatoires' y sont quasiment systématiques. Cette réalité échappe à nos étudiants tant qu'ils ne vont pas résider en milieu francophone. Leur expérience du français se limite essentiellement à la langue écrite – qui n'élide jamais les variantes en question – ou au français oral de gens éduqués, assistants et professeurs, qui tombent rarement dans la familiarité et dont certains se caractérisent même par l'utilisation exclusive des registres formels. Nous sommes donc en présence de deux pôles phonétiques : la prononciation théorique et la prononciation réelle. Quand les deux se superposent (liaison obligatoire), les étudiants ont le même comportement que devant toute autre difficulté du français : ils essaient d'imiter le modèle et finissent par s'en rapprocher considérablement au niveau avancé. Par contre, quand la pratique s'éloigne considérablement de la théorie, comme c'est le cas pour les deux dernières variables, ils sont désorientés devant ces deux tendances contradictoires et finissent par se situer dans une position intermédiaire entre le maximum possible de 100 % et la réalité de moins de 50 %. D'où des taux de maintien qui sont de l'ordre de 75 %. Dans cette interprétation, la liaison après *est* représente un cas limite entre la zone où les réalisations FL2 dépassent celles du FL1 et celle où le rapport est inverse. On remarquera enfin que les pourcentages sont généralement plus groupés en FL2 qu'en FL1. Nous voyons là une illustration du français largement monostyle de nos étudiants. Rarement exposés au français familier ou populaire, ils ne peuvent qu'imiter le registre essentiellement neutre des contextes scolaires. De plus, devant l'immensité de la tâche à accomplir, les professeurs visent généralement l'essentiel, c'est-à-dire la communication et l'absence d'erreurs grossières, laissant pour plus tard les questions stylistiques. Les locuteurs natifs, d'ailleurs, attendent des apprenants une communication passe-partout efficace, essentiellement dénuée de nuances stylistiques. Qui d'entre de nous n'a éprouvé de la gêne face à un étudiant épris d'intégration qui se met à jurer ou à parler l'argot, mais avec un accent étranger ?

## 7. Variation en fonction du contexte d'apprentissage

- 35 Pour tenter de répondre à la toute première question de cette étude, portant sur le type de progrès phonétiques accomplis pendant une 3<sup>e</sup> année d'études en France, par opposition à des études similaires en milieu anglophone ontarien, nous avons rassemblé en un seul tableau les résultats collectifs obtenus par chaque groupe et pour chaque variable, au pré-test et au post-test. La différence entre les deux tests représente le progrès ou la régression enregistrés par rapport à un maintien hypothétique constant de la variante 'pleine' et le test z nous permet d'en apprécier l'importance.

Tableau 8. Variation phonétique en fonction du contexte d'apprentissage

VARIABLE	PRE-TEST	POST-TEST	DIFFÉR.	TEST z
Liaison oblig. France	86,7%	90,8%	+4,1%	z = 0,5
Ontario	91,1%	93,9%	+ 2,8%	
Liaison <i>est</i> Experimental	67,9%	60,3%	- 7,6%	z = 2,99 **
Témoin	65%	73,8%	+ 8,8%	
Schwa Experimental	80,4%	75,4%	- 5%	z = 1,91 *
Témoin	77,3%	78,5%	+ 1,2%	
<i>il</i> pré-conson. Experimental	80,1%	75,8%	- 4,3%	z = 1,56 *
Témoin	76,5%	76,9%	+ 2,4%	

\* = résultat faiblement significatif

\*\* = résultat hautement significatif

- 36 On remarque d'abord que l'ordre de grandeur des différences est plutôt modeste, surtout dans le cas de la liaison obligatoire, où la nécessité du maintien est pourtant claire pour tout le monde. Il est évident que huit mois d'études françaises ne peuvent pas changer grand chose à la prononciation des étudiants avancés, déjà solidement établie avant la 3<sup>e</sup> année, et ceci même en milieu francophone. Cela dit, les différences notées pour le groupe témoin vont toujours dans le sens, d'un progrès par rapport à la norme, ce qui suggère que l'enseignement dispensé cette année-là en contexte traditionnel ontarien a tout de même contribué indirectement à l'amélioration de la prononciation des étudiants. C'est rassurant...
- 37 Les étudiants du groupe expérimental ont un comportement plus complexe. Alors qu'eux aussi font des progrès quant à l'acquisition de la liaison obligatoire, ils **régressent** dans les autres domaines, et précisément là où les locuteurs natifs s'éloignent sensiblement de la norme officielle.
- 38 Tout se passe comme si le séjour en France inversait la marche vers un idéal de prononciation amorcée en Ontario, en raison de contacts avec une population – surtout jeune – qui s'écarte sensiblement de cet idéal. L'analyse vient donc confirmer les tendances dégagées dans la section précédente, où l'on avait déjà noté une distinction fondamentale entre la liaison et les autres variables. Seul le statut de la liaison facultative après *est* n'est pas entièrement clair : d'un simple croisement entre deux tendances opposées dans le tableau 7, elle passe nettement dans le camp des 'régressions' ici. On peut invoquer des raisons diachroniques et sociales pour expliquer ce détail. Vu les connotations sociales de la liaison facultative et une tendance historique à l'affaiblissement (cf. Thomas, 1998b), on peut supposer qu'à un maintien majoritaire de 71,7 % dans le premier cas correspond un maintien nettement minoritaire dans le second, à l'instar des autres variables.

## 8. Conclusion

- 39 L'étude de la variation de la liaison, du schwa et du /l/ dans *il* pré-consonantique chez nos étudiants avancés de FLS a permis d'établir que, tout comme leurs camarades plus jeunes des programmes d'immersion, ces derniers ont en général un comportement

intermédiaire entre l'application rigoureuse des règles de maintien inspirées de la langue écrite et le laxisme des francophones en langue orale. Moins exposés au français que ces derniers, ils sont naturellement moins sensibles qu'eux aux variations contextuelles et stylistiques des variables étudiées.

- 40 Cependant, pour les sujets qui ont séjourné en milieu francophone, il convient de faire une distinction entre les traits phonétiques universellement réalisés par les locuteurs natifs (ici, la liaison obligatoire) et ceux qui dépendent largement de facteurs sociaux ou stylistiques (*est\_*, schwa et *il*). Ainsi, dans le premier cas, ils se rapprochent de l'idéal à atteindre beaucoup plus vite que leurs camarades restés au Canada pendant la même période, ce qui résulte vraisemblablement de l'intensité de leurs contacts avec la population francophone.
- 41 Dans le deuxième cas, ils semblent au contraire s'éloigner de cet idéal. Mais cet éloignement n'est en fait une régression que par rapport au français académique, qui préconise le maintien de ces variables et qui a tendance à associer leur chute au parler populaire, a priori 'fautif' (cf. à ce sujet Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1986 : 1, 11 et 21). Comme le rappelle utilement Blanche-Benveniste (1997 : 38) en parlant du *il* pré-consonantique et de plusieurs autres traits phonétiques, « certaines prononciations courantes, différentes de la prononciation académique, sont d'un usage si répandu qu'on ne peut pas les considérer comme des phénomènes marginaux. » Dans certains cas, comme celui de *il* justement (cf. section 5.1 ci-dessus et Blanche-Benveniste, 1997 : 45), la prononciation non-standard a même des lettres de noblesse historiques qui devraient inviter à la prudence et à la réflexion. Il convient donc, comme le suggère Valdman (1982 : 227), d'éviter de confondre français populaire et français familier, de peur de faire obstacle à l'acquisition de celui-ci en condamnant celui-là. Dans ce contexte, on peut considérer que la performance de notre groupe expérimental représente en fait un progrès, dans la mesure où les étudiants se sont rapprochés de cette nouvelle norme de l'oral basée sur la prononciation réelle du français quotidien.
- 42 Faut-il alors tenter d'étendre cette sorte de progrès aux apprenants qui restent au pays, c'est-à-dire la grande majorité de nos étudiants ? On pourrait facilement se contenter d'une performance de type académique, d'autant plus que le contexte universitaire nous y invite, qu'il n'y a aucun mal à réaliser des variantes facultatives réputées désirables et qu'un encouragement à l'élision risque de créer des difficultés dans la production écrite des étudiants, qui reste centrale à nos programmes universitaires de FL2. Mais, comme le rappelle Pohl (1975 : 23), il y a des cas où parler trop bien le français, c'est un peu le parler mal. On est en droit d'attendre des étudiants avancés qu'ils ajoutent une dimension stylistique à leur compétence linguistique, déjà largement acquise, et qu'ils soient conscients des principales règles variables du français, en plus de ses règles catégoriques.
- 43 Comme le confirme notre étude, cette dimension s'acquiert moins par la multiplication des heures de classe que par un contact direct avec la population francophone. On comprend alors la nécessité d'intensifier les contacts de nos étudiants avec le français courant, que ce soit par des séjours linguistiques dans une région francophone ou des programmes d'échange qui amènent la jeunesse française à nos portes sous forme d'assistants et de moniteurs. Et si ce contact direct s'avère problématique, on peut au moins inclure une plus grande diversité de variantes dans notre enseignement du français avancé. C'est à ce prix seulement qu'on pourra aider nos étudiants à dépasser

le niveau restrictif du français académique, favorisant ainsi leur insertion éventuelle dans l'ensemble du monde francophone.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ÅGREN, J. 1973. Etude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique. *Acta Universitatis Uppsaliensis*, Uppsala.
- ARMSTRONG, N. 1996. Variable deletion of French /l/: linguistic, social and stylistic factors. In *Journal of French Language Studies* n° 6, 1-22.
- ASHBY, W. J. 1984. The elision of /l/ in French clitic pronouns and articles. In E. Pulgram (Dir), *Romanitas : Studies in Romance Linguistics*, 1-16. University of Michigan Press, Ann Arbor.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et C. JEANJEAN 1986. *Le français parlé : transcription et édition*. Paris : Didier.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Ophrys, Paris.
- BUTLER, C. 1985. *Statistics in Linguistics*. Blackwell, Butler.
- DELBECQUE, N. et M. DEBROCK 1986. Le E muet, vérification sur un corpus de français parlé. In E. Brunet et C. Muller (Dir), *Méthodes quantitatives et informatiques dans l'étude des textes / Computers in Literary and Linguistic Research*, 255-272. Slatkine, Genève ; Champion, Paris.
- ENCREVÉ, P. 1988. *La Liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Seuil, Paris.
- FREED, B. (Dir) 1995. *Second Language Acquisition in a Study Abroad Context*. John Benjamins, Amsterdam.
- HANSEN, A. B. 1994. Étude du E caduc : stabilisation en cours et variations lexicales. In *Journal of French Language Studies* n° 4, 25-54.
- LAKS, B. 1980. *Différentiation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française*. Thèse de 3e cycle, U. de Paris VIII.
- MALÉCOT, A. 1975. French liaison as a function of grammatical, phonetic and paralinguistic variables. In *Phonetica* n° 32, 161-179.
- MALÉCOT, A. 1977. The effect of linguistic and paralinguistic variables on the elision of the French mute e. In *Phonetica* n° 33, 93-112.
- NADASDI, M., D. URITESCU et R. MOUGEON 2001. A sociolinguistic analysis of phonetic variation in the spoken French of immersion students. Communication à la Conférence des sciences sociales et humaines (ACLA), U. Laval, Québec.
- POHL, J. 1975. L'omission de ne dans le français parlé contemporain. In *Le Français dans le monde* n° 111, 77-23.
- POPLACK, S. et D. WALKER 1984. *Going through /l/ in Canadian French*. Manuscrit, U. d'Ottawa.

SANKOFF, G. et CEDERGREN 1976. Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du /l/ chez les Montréalais. In Boudreault, M. et F. Moehren (Dir), *Actes du XIIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, 1101-1116. P.U. Laval, Québec.

THOMAS, A. 1998a. Nos étudiants avancés ont-ils besoin de leçons de phonétique ? Communication aux Journées de Phonétique, U. of Western Ontario, London.

THOMAS, A. 1998b. La liaison et son enseignement : des modèles orthoépiques à la réalité linguistique. In *Canadian Modern Language Review* n° 54, 543-552.

VALDMAN, A. 1982. Français standard et français populaire : sociolectes ou fictions ? In *French Review* n° 56, 219-227.

WALKER, D. C. 1996. The new stability of unstable e in French. In *Journal of French Language Studies* n° 6, 221-229.

WALTER, H. 1990. Une voyelle qui ne veut pas mourir. In J. N. Green et W. Ayres-Bennett (Dir), *Variation and Change in French*, 27-36. Routledge, Londres.

## RÉSUMÉS

Cet article est basé sur une recherche empirique portant sur les progrès linguistiques accomplis en français langue seconde par deux groupes d'étudiants anglophones avancés, dont l'un a passé sa troisième année d'université en France. Le progrès des sujets retenus a été évalué au moyen d'un test sommatif administré au début et à la fin de l'année académique.

On présente ici les résultats obtenus dans la partie phonétique de l'enquête pour trois variables intéressantes : la liaison, le schwa et le *il* pré-consonantique. Les données révèlent en général des difficultés phonétiques autres que celles des débutants et les comparaisons inter-groupes nous obligent à ré-examiner la notion de progrès en français oral.

This article is based on an empirical study of the linguistic progress made in French as a second language by two groups of advanced English-speaking students, one of which has spent its third year of university in France. The subjects' progress was measured by means of a proficiency test administered both at the beginning and at the end of the academic year.

The analysis of three interesting variables examined in the phonetic part of the research are presented here : French *liaison*, schwa and pre-consonantal *il*. In general, results reveal different phonetic difficulties than those typical of beginners, and inter-group comparisons lead to a re-examination of the notion of progress in spoken French.

## INDEX

**Mots-clés** : français langue seconde, variation phonétique, apprenants avancés

**Keywords** : french as a second language, phonetic variation, advanced learners

## AUTEUR

**ALAIN THOMAS**

Université de Guelph, Canada French Studies  
Guelph, Ontario

N1G 2W1, Canada  
thomas@uoguelph.ca